LE DÉPARTEMENT

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

ROUTES

FICHE DE PRESSE

Inauguration du Pont du Batailler

VENDREDI 7 AVRIL 2017 À 11 H 30
LE LAVANDOU - BORMES-LES-MIMOSAS

ROUTE DE BÉNAT

SOMMAIRE

Le pont du Batailler a fait peau neuve 2

Un peu d'histoire 3

CONTACT

Micheline Lacanaud
Tél. 04 83 95 01 02
06 70 12 66 17
mlacanaud@var.fr
presse@var.fr

N'hésitez pas à vous connecter sur l'espace presse qui vous est réservé sur le site Var.fr

Conseil départemental du Var
Service Communication
Pôle Presse
390 avenue des Lices - 83000 Toulon

Le développement rapide de l'urbanisation des dernières décennies a entraîné une augmentation majeure des risques d'inondations. Les trois crues majeures qui ont eu lieu ces dernières années (2008, 2012 et 2014) ont été responsables d'inondations tragiques sur les communes de Bormes-les-Mimosas et La Londe.

Cette succession rapprochée de fortes crues a fait de la reconstruction du pont du Batailler une priorité pour le Département et les communes de Bormes-les-Mimosas et Le Lavandou.
Une étroite collaboration s'est engagée entre les collectivités afin de mettre en œuvre les travaux nécessaires à la sécurisation des habitants.
Aujourd'hui, le Département et les communes du Lavandou et de Bormes-les-Mimosas sont heureux d'inaugurer le nouveau pont du Batailler et par là l'ensemble des travaux réalisés.

Le pont du Batailler a fait peau neuve

Le pont qui permettait le franchissement du Batailler a été démoli. Le nouvel ouvrage est un pont à poutres préfabriquées précontraintes par adhérence. Il a une ouverture de 16 m (à comparer aux 8,5 m de l'ancien pont). Le tablier a été rehaussé d'environ 0,70 m par rapport à l'ouvrage précédent.
Cette construction s'est accompagnée du réaménagement du carrefour raccordant les RD 198 (route de La Favière) et 298 (route de Bénat).

LE MONTANT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 920 000 € TTC

Les travaux ont été menés dans le respect des mesures environnementales que le Département s'impose dans ce type de projet, notamment :

- la mise en œuvre de moyens de prévention de toute pollution chronique ou accidentelle,
- la mise en place de gîtes à chiroptères sous le futur pont.

Un peu d'histoire

En 2013, le Syndicat Intercommunal de Protection contre les Inondations (SIPI), réalise un certain nombre d'aménagements consistant principalement à élargir localement le lit du Batailler et à conforter ses berges en aval de la RD 298.
Mais la crue de 2014, en raison de son débit exceptionnel, remet en cause la stratégie d'aménagement qui avait été engagée et relance l'urgence de poursuivre les aménagements.
En plus de l'élargissement du pont Vincent Auriol, sur la RD198, les nouvelles études mettent en évidence la nécessité d'élargir le Pont du Bénat, situé sur la RD 298 en amont du Batailler.
C'est pourquoi, l'assemblée départementale, lors de sa séance du 25 juin 2014, vote la réalisation de l'opération de recalibrage du pont du Bénat.
L'effondrement partiel du pont, en novembre 2014, en confirme l'extrême priorité.

Sous le pilotage et l'expertise de services départementaux, le projet d'élargissement de l'ouvrage est confié au bureau d'études Corinthe.
Les travaux de démolition et de reconstruction sont, eux, confiés au groupement d'entreprise NGE GENIE CIVIL, GUINTOLI et SOTTAL TP.

LES TRAVAUX DÉBUTENT LE 3 OCTOBRE 2016.